



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 57300

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les conditions de passage en deuxième année dans les facultés de médecine. Les candidats au concours de la fin de première année n'ont pas la possibilité de retenter leur chance dès lors qu'il ont échoué à deux reprises. A l'époque où il est difficile pour les jeunes de pouvoir s'insérer dans la vie professionnelle, il lui demande s'il serait envisageable d'accorder une possibilité supplémentaire aux jeunes qui seraient toujours motivés pour mener à bien leurs perspectives professionnelles.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57300

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 548